



## Séparation concubinage

Par **Kam95**, le **20/09/2020** à **10:08**

Bonjour je me sépare de mon compagnon avec qui nous avons deux filles de 10 ans et 6 ans . Monsieur me demande de quitter l appartement sans mes filles . De mon côté je veux rester dans cette appartement avec mes filles a noté que l école est à côté , mon travail aussi . Le bail est à nos deux noms . Cette appartement je l ai obtenue grâce à mon 1% salariale. Que dois je faire ? Concernant les démarches , je demande une garde alternée. Merci d avance bonne journée

Par **youris**, le **20/09/2020** à **12:06**

bonjour,  
rien ne vous oblige à quitter le logement puisque vous êtes tous les deux titulaires du bail pas plus qu'il ne peut vous obligé à partir sans vos filles sur qui vous avez une autorité parentale conjointe;  
Il vous faut saisir le JAF rapidement, la consultation d'un avocat est sans doute nécessaire;  
Salutations

Par **Kam95**, le **20/09/2020** à **15:24**

Merci beaucoup de votre réponse Youris